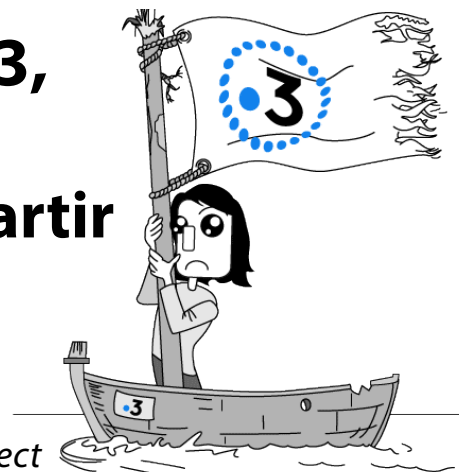




## Le réseau de France 3, le fleuron de FTV, serait-il en train de partir à la dérive ?



À l'ouverture de la réunion du CSE, en réponse aux liminaires des organisations syndicales, le directeur du réseau France 3, **M. Martinetti**, a tenu à nous faire une annonce : « *J'ai du respect pour cette instance, pour les élu.e-s, je sais la difficulté du travail et de vos missions. Je pense que oui, on a un problème collectif des deux côtés sur la façon dont on doit mener le dialogue social et travailler en Instance de Proximité, dans les commissions et dans le CSE. On doit faire un bilan de la réforme.* »



### **Pour nous aussi il est grand temps de faire un bilan.**

Des membres de la direction qui donnent des infos farfelues en commission, des directeurs régionaux qui se comportent en seigneurs de tribus, des élu.e-s et des salarié.e-s qui, lassés de ne pas être entendus, se retrouvent en burn-out... Il est grand temps de mettre un terme à l'immense cacophonie qui règne sur le réseau France 3.

## **Quoi de neuf sur nos antennes numériques et linéaires, info régionale et locale ?**

[Le compte-rendu à lire ici](#)

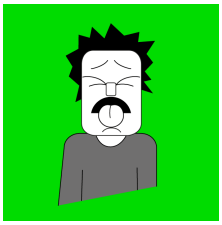
Quand l'adjoint à la directrice du numérique, **Xavier Collombier**, avait annoncé en commission que France 3 devait faire un tiers de ses audiences sur le numérique, un élu lui avait demandé si cela signifiait qu'un tiers des personnels devait travailler sur le numérique ? Il avait alors répondu oui sans sourciller. Face à la surprise des élu.e-s du CSE, **M. Martinetti** rattrape l'annonce et assure : « *Je ne réfléchis pas à la pesée, je ne travaille pas comme ça.* » Même réponse sur l'objectif annoncé par **M. Collombier** de produire 180 articles par jour dans le réseau.



En attendant que les membres de la direction s'accordent sur les annonces à faire aux élu.e-s, nous attendons des explications claires sur l'organisation du numérique avec organigrammes et chiffres à l'appui. **M. Martinetti** promet que ce sera fait au premier trimestre 2023. Avec une charge de travail qui augmente, des tâches qui se multiplient et des consignes parfois contradictoires, les services numériques vont très mal. Le directeur du réseau nous dit qu'il en a conscience. Mais pas de panique : la nouvelle organisation du numérique sera pensée « *du terrain à la tête du réseau* » nous promet-il.

Problème : les journalistes web n'ont, eux, pas été consultés pour repenser cette organisation, seulement les rédacteurs en chef.

Côté linéaire nous avons la surprise de constater que **Jacques Paté**, responsable, entre autres, des cordons de la bourse pour les dotations accordées aux régions pour les programmes, ne sait pas faire la différence entre les règles de financement d'un documentaire ou d'un magazine. Non, rien ne justifie de passer par des boîtes de production



extérieures pour les émissions de flux telles que les magazines. Et voilà encore **M. Martinetti** chargé de remettre les pendules à l'heure !

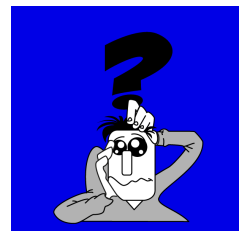
**À l'heure où l'on ne cesse d'externaliser la fabrication des programmes, où l'on dépossède les salarié-e-s de leur travail, la pilule ne passe pas, monsieur Paté !**

Pour le programme "Vous êtes formidables" , on constate que certaines régions réduisent voire abandonnent le programme, alors que dans d'autres il est fait par des sociétés privées. Le directeur du réseau invoque l'autonomie des directions régionales sur la production et la programmation de ces cases.

Attention ! il ne faudrait pas que cette autonomie des directeurs régionaux fasse ressurgir ce qui avait été dénoncé par le rapport Vacquin : le règne des seigneurs de tribus.

Pour Tempo, (ou la fameuse "Inversion du modèle", les régions récupèrent les tranches 12/13 et 19/20), difficile d'obtenir des informations claires et pour cause : tout est encore "en réflexion".

- ▶ Quelle organisation pour les tranches 12/13 et 19/20 ? **L'équipe projet réfléchit.**
- ▶ Combien de temps consacré à l'information ? **L'équipe projet réfléchit.**
- ▶ A quelle heure seront diffusées les éditions locales ? **L'équipe projet réfléchit.**



Tout ce que l'on sait de manière plus ou moins certaine c'est que les régions ne reboutiqueront pas les sujets nationaux (de toute façon, elles n'ont pas les moyens de le faire). L'avenir des locales ne semble pas menacé par le projet Tempo.

Pour le 18h30... ?

Nous pensons horaires, la direction pense contenu. Ce contenu ne va pas disparaître, on peut très bien le retrouver dans un JT.

## **Le bilan social 2021 :**

[Le bilan à lire ici](#)

Sans surprise, le bilan social 2021 fait état d'une baisse des effectifs permanents et d'une hausse du personnel non-permanent, notamment chez les PTA. La direction se défend : elle a pris du retard dans le comblement des postes à cause de la pandémie. Mais également parce que la priorité est désormais donnée à la mobilité. Les postes sont republiés lorsqu'il n'y a que des non-permanent-e-s qui postulent ce qui allonge les délais. La solution serait peut-être de recruter directement un candidat non-permanent. On perdrait beaucoup moins de temps...



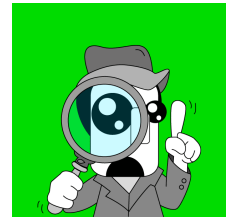
Le volume de départs continue d'être important et ce le sera encore en 2022. On a toujours un écart entre les entrées et les sorties relativement important.

On a des difficultés à pourvoir certains postes : soit parce qu'ils sont en tension, soit sur les postes d'encadrement.

Concernant les services numériques il n'existe toujours pas de postes de journalistes spécialistes web. « *Il faut des spécialistes* » admet pourtant le directeur du réseau. Les élu-e-s lui signalent qu'il existe, dans les effectifs actuels, des salarié-e-s qualifiés et motivés qui pourraient être des atouts mais qu'on ne sollicite pas et que l'on n'écoute pas.

M. Martinetti l'admet là aussi : « On identifie mal les compétences des salarié-e-s et on exploite mal le champ des possibles. »

Il est pourtant grand temps de redonner du sens au travail des salarié-e-s !



## 👁️ Entretiens annuels :

D'après les chiffres fournis par la direction, les entretiens individuels ont été réalisés en nombre cette année dans beaucoup de régions. Dans certaines antennes, on constate tout de même que moins de 80% des entretiens ont été réalisés. M. Bignon indique que c'est souvent dans les antennes où les postes d'encadrement sont vacants et admet que c'est pourtant dans ces antennes en difficulté que les entretiens sont les plus utiles.

Attention tout de même à ne pas se laisser leurrer par les chiffres : oui, la quantité est satisfaisante, mais quid de la qualité ? Les managers sont pressés pour réaliser les entretiens dans les temps, mais les salarié-e-s doutent parfois de l'intérêt ou de l'utilité de ces entretiens. Ils n'ont souvent même pas le temps de les préparer correctement. M. Bignon assure que les services RH accompagnent les managers pour les aider à mener des entretiens « plus qualitatifs ».



## 👁️ Situation de l'alternance :

Le nombre d'alternant-e-s progresse dans le réseau et on peut s'en réjouir. Mais là aussi, attention à ce qui se cache derrière les chiffres : offrons-nous une formation de qualité aux salarié-e-s apprentis ? Côté journalistes, à l'issue de leur contrat, les alternant-e-s doivent passer devant un jury qui décidera s'ils sont suffisamment qualifiés pour décrocher la sacro-sainte "immatriculation" et intégrer le vivier des CDD. Mais, quand on forme un journaliste pendant deux ans et qu'il n'est pas immatriculé, comme cela s'est produit notamment pendant la période covid, ne s'agit-il pas d'un aveu d'échec de la part de l'entreprise ? Alors même que ces alternant-e-s sont parfois utilisés pour boucher les trous des plannings pendant leur apprentissage.



Enfin, la direction est fière d'annoncer qu'en 3 ans, 33 anciens alternant-e-s ont été recrutés en CDI. Mais il manque une donnée : par combien d'années d'intermittence ou de CDD ces anciens alternant-e-s ont-ils dû passer avant leur intégration ? Ces données ne nous ont pas été communiquées, mais c'est prévu.

## 👁️ La commission logement du 24 juin 2022 : [Le compte-rendu à lire ici](#)

Il existe plusieurs dispositifs d'aide au logement ou d'accession à la propriété au sein de l'entreprise, mais les élus et la direction s'accordent à dire que les salarié-e-s n'en bénéficient pas suffisamment, notamment par manque d'information.

▶ Les informations sont disponibles sur l'intranet, mais il faut trouver des solutions pour mieux les communiquer aux salarié-e-s.

Pour les non-permanent-e-s en contrat long (c'est-à-dire plus d'un mois), souvent contraints d'occuper un logement provisoire et à qui l'entreprise n'accorde qu'un remboursement à hauteur de 610 euros, il n'existe malheureusement pas d'aide.

Les élu.e.s notent un autre bémol : les alternant.e.s non-boursiers n'ont droit à aucune aide au logement. **Samuel Bignon** assure que l'aide aux boursiers entre dans le cadre des « *engagements forts en terme de diversité* » de l'entreprise, mais admet que l'amélioration des dispositifs de prise en charge des frais pourrait constituer un moyen de promouvoir l'alternance.

## 👁️ **Les Activités Sociales et Culturelles :** [Le compte-rendu à lire ici](#)

Face aux difficultés de certaines petites antennes à organiser un grand voyage, il est envisagé d'organiser un voyage pour tout le réseau.

- ▶ A noter concernant les non-permanent.e.s : le seuil pour bénéficier des ASC avait été abaissé à 40 jours de collaboration pendant la crise sanitaire, il repasse désormais à 50 jours.

## 👁️ **Les lieux de stationnement sur les différents sites du réseau France 3 :**



Les nouveaux locaux de la locale de Toulon ont un problème de taille : il est impossible de se garer dans les alentours ! Les salarié.e.s, contraints de tourner une demi-heure chaque matin dans le quartier, de se garer loin et dans des parkings payants (à leurs frais), ont demandé la prise en charge de cinq places de parking par l'entreprise. Coût de l'opération : 4000 euros annuels.

Cette demande, qui paraît anodine, a déclenché un bras de fer avec la direction régionale qui refuse et propose... de prendre en charge seulement deux places de stationnement, avec obligation pour les salarié.e.s concernés de faire du covoiturage !

La direction rappelle que l'entreprise n'a aucune obligation de prendre en charge le stationnement. Certes, mais elle a bien l'obligation d'offrir des conditions de travail correctes. Par ailleurs, dans le tableau récapitulatif des possibilités de stationnement dans chaque emprise du réseau fourni par la direction, il est clair que le parking est pris en charge dans de nombreuses antennes. Comment expliquer cette iniquité ? La direction répond que c'est à l'appréciation des directions régionales. Tel un seigneur de tribu, le DR de PACA refuse toujours catégoriquement et invoque l'obligation de responsabilité écologique. Mais ce directeur régional covoiture-t-il pour se rendre au travail ?

## 👁️ **Le mal être des salariés :**

Deux nouvelles alertes sur nos antennes pour RPS ont été présentées aux élus du CSE. Le caractère confidentiel nous contraint à la discrétion sur ces dossiers, mais nous constatons que la perte de sens et l'anxiété sont malheureusement toujours présentes chez bon nombre de nos collègues et se répandent largement dans le réseau.



### Prochains CSE les 16 et 17 novembre

Si vous avez des questions, des doléances, contactez vos élu.e.s **Sud** au CSE : Nadia Adell, Romane Idres, Béatrice Mariani, et Jean-Yves Olivier ou les élu.e.s et représentant.e.s **Sud** en région.

Retrouvez les comptes-rendus et liminaires **Sud** sur notre site : <https://syndicatsudftv.fr/comite-social-economique/>



**SUD Médias Télévision** . [syndicatsud@francetv.fr](mailto:syndicatsud@francetv.fr)

Rejoignez nous sur notre site <https://syndicatsudftv.fr>